

**MINISTÈRE
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



**ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT PROVISOIRE SUR
L'ANALYSE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET SES DÉTERMINANTS, DES
INÉGALITÉS ET DE LA VULNÉRABILITÉ**

Termes de Référence

23 Juin 2022, Seen Hôtel Abidjan Plateau

Contexte

La lutte contre la pauvreté a rythmé les politiques économiques africaines depuis le début des années 1990 et est devenue l'un des chevaux de bataille primordiaux des institutions internationales. Les Nations Unies ont inscrit la lutte contre toutes les formes de pauvreté, et surtout l'éradication de l'extrême pauvreté, comme objectifs majeur lors des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) en 2000 à l'horizon 2015 et, par suite reconduit lors de l'établissement des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2016 à l'horizon 2030.

Les efforts réalisés par l'Etat Ivoirien en vue de réduire la pauvreté sur son territoire ont porté des fruits année après année. Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire a connu une baisse significative de 2008 à 2018 après la hausse observée de 2002 à 2011 due à la crise socio politique dans ce courant de ces années, il est ainsi passé de 59.3% en 2011 à 44.5 % (ENV 2015, INS) en 2015 pour in fine s'inscrire à 39.45% (EHCVM 2018, INS), avec un indice de Gini passé de 0.5 en 2002 (INS, 2002) à 0.36 en 2019 (INS, 2019).

Cette baisse de la pauvreté s'est accompagnée de fortes disparités selon les niveaux d'urbanisation et les régions. Le taux de pauvreté en milieu rural (51.2%) était plus deux fois supérieur au taux en milieu urbain (23.54%). Concernant les régions, le taux le plus faible est observé dans le district d'Abidjan (10.2%) et les plus élevés dans le Bafing (68.5%), le Tonpki (66.5%) Les estimations des seuils relatifs de pauvreté en termes réels ont connu également une tendance haussière ; était pauvre au sens monétaire en 2015 l'individu ayant moins de 269075 FCFA/an. En 2019, il fallait 316712 FCFA pour ne pas l'être. Dans la continuité de ces efforts, le Gouvernement a ainsi entrepris la mise en œuvre en place d'un outil technique permettant le ciblage des populations pauvres et vulnérables. Le Registre Social Unique (RSU). Il permettra de gérer l'affectation des ressources publiques consacrées à la lutte contre l'extrême pauvreté. La réussite d'un tel outil repose sur un mécanisme fiable, transparent doté d'un système de gestion de la performance évolutif.

Les statistiques actualisées et fiables sur la pauvreté, l'extrême pauvreté et la vulnérabilité constituant le fondement indéniable pour un meilleur suivi des politiques, car permettant au travers des profils de pauvreté d'apporter aux décideurs une connaissance exhaustive de la situation des populations, et face à l'absence et données fiables et à jour sur l'extrême pauvreté suffisamment désagrégées, Il est apparu opportun de réaliser ces profils de pauvreté, non plus uniquement au niveau national, mais également à des niveaux de désagréations plus fins, telles les régions, les départements. Etant donné que l'analyse de la pauvreté au sein de ses zones devra permettre de mieux orienter l'action gouvernemental de lutte contre l'extrême pauvreté. Ainsi, le PNUD en liaison avec le Ministère de la Solidarité et de la lutte contre la pauvreté a entrepris avec l'appui technique de l'INS, la réalisation de l'étude sur « l'analyse de l'extrême pauvreté, ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité ».

Cette activité a permis d'établir le profil de l'extrême pauvreté, des inégalités et de la vulnérabilité de l'ensemble des régions et des départements ; de faire l'état des lieux de l'utilisation des services sociaux ; de faire un diagnostic de la nature des vulnérabilités liées aux questions d'enclavement et aux freins d'accessibilité des populations aux services sociaux. Il apparaît nécessaire à la phase terminale du processus, et conformément à la feuille de route de procéder à un atelier de validation technique des résultats de cette étude avec les différentes parties prenantes et acteurs impliquées dans la lutte contre l'extrême pauvreté, les vulnérabilités.

I. Objectif général et spécifique

L'objectif général est de procéder à la présentation des résultats du rapport provisoire sur « l'Analyse de l'extrême pauvreté et ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité », et à sa validation par les acteurs étatiques et non-étatiques.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Présenter le rapport en mettant en exergue les points saillants et en suscitant des débats autour des principaux constats et recommandations ;
- ✓ Echanger sur les principaux défis et recommandations de ce rapport à l'aune des réalités nationales ;
- ✓ Recueillir des observations des parties prenantes ; et
- ✓ Valider le rapport sur l'extrême pauvreté, ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité ;
- ✓ Présenter les prochaines étapes.

II. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- ✓ Les conclusions et grandes lignes du rapport sont présentées ;
- ✓ Les principaux défis et recommandations de ce rapport sont discutés à l'aune des réalités nationales ;
- ✓ Les Observations des parties prenantes sont recueillies ;
- ✓ Le rapport sur l'extrême pauvreté, ses déterminants, des inégalités et de la vulnérabilité est validé.
- ✓ Les prochaines étapes sont présentées.

III. Méthodologie

L'atelier se tiendra en présentiel le Jeudi 23 Juin, et se tiendra en plénière, en trois grandes sessions :

- ✓ La Cérémonie d'ouverture, qui enregistrera les différentes interventions des officiels ;
- ✓ La cérémonie de présentation et de validation, plus technique incluant la présentation des résultats de l'étude par l'Institut National de la Statistique (INS) suivie d'échanges, puis à la validation desdits résultats ;
- ✓ La cérémonie de clôture, qui portera essentiellement sur les discours de fins dits par les officiels.

IV. Déroulé de la cérémonie

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
10h00 – 10h40	Accueil et installation des participants	PNUD/DGLP
10h40 – 11h20	Cérémonie d'ouverture (45 mn)	DGLP
	• Présentation de l'agenda (5 min)	
	• Présentation des participants (5min)	
	• Mot de bienvenue de la Représentante Résidente du PNUD (10 min)	
	• Discours de Mme la Ministre du Plan et du Développement (10 min)	
	• Discours de Mme la Ministre de la Solidarité et de la lutte contre la pauvreté(10min)	
11h20 – 11h25	• Photo de Famille (5 min)	PNUD

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
11h25 – 11h45	Pause-café	
11h50 – 12h30	Echanges	INS
	Session 1 : Présentation du rapport (40 mn) <ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique • Plan du rapport • Principaux résultats • Messages clés • Limites de l'étude 	
12h30 – 14h00	Session 2 : Echanges et Discussions (1h30) <ul style="list-style-type: none"> • Commentaires, sur la méthodologie • Observations et éclairages sur le plan du rapport, les analyses, • Observations sur les résultats, les mesures de politiques publiques et • les messages clés. 	DGLP
14h00-14h10	Présentation des prochaines étapes	PNUD/DGLP
14h10-14h30	Cérémonie de clôture (20 min) <ul style="list-style-type: none"> • Mot de fin du représentant de la RR (10 min) • Mot de fin de la Ministre de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté (10 min) 	DGLP/PNUD
14h30	Fin de l'atelier	DGLP/PNUD

V. Date et lieu

L'atelier se tiendra le 23 Juin 2022, au **Seen Hôtel Abidjan Plateau**.

VI. Participants (70 personnes)

	NOMBRE
Présidence de la République	2
- Conseiller du Secrétariat Général de la Présidence	1
- Membre du Comité National de Politique Economique	1
Cabinet du Premier Ministre	2
- Conseillers du Premier Ministre	1
- Observatoire National de l'Equité et du Genre	1
Conseil Economique, Social, Environnemental et Social (CESEC)	1
- Membre de la Commission Economique	1
Cours des comptes	1
Senat	1
Assemblée Nationale	1
- Membres de la Commission Sociale	1
Ministères	23
- Ministère du Plan et Développement	4
- Ministère de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté	10

- Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	1
- Ministère de l'Economie et des Finances	1
- Ministère du Budget et Portefeuille de l'Etat	1
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	1
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	1
- Ministère de l'Education Nationale	1
- Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
- Ministère du Commerce et de l'Industrie	1
Universitaires et Centres de recherche	4
- Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Fac Sciences Economiques)	1
- ENSEA (Ecole des Statistiques Economiques Appliquées)	1
- Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social (CIRES)	1
- Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES (CAPEC)	1
Secteur Privé	3
- Confédération Générale des Entreprises de CI (CGECI)	1
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)	1
- Fédération Ivoirienne des PME (FIPME)	1
Société civile	2
- Initiative de la Société Civile pour les ODD (ISC/ODD)	1
- Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)	1
Collectivités	2
- Assemblée des Régions et Districts de CI (ARDCI)	1
- Union des Villes et Communes de CI (UVICOCI)	1
Partenaires au Développement	28
- SNU (BCR, FAO, FIDA, UNESCO, ONUDI, OMS, UNFPA, ONUFEMMES)	8
- PNUD	5
- Ambassades (Allemagne, Espagne, USA, Japon, Corée, Chine, France, Angleterre, etc.)	8
- Banque Mondiale	1
- BAD	1
- Union Européenne	1
- Agence de coopération (JICA, GIZ, AFD, USAID, KOICA)	5
TOTAL	70